

Parc des eaux vives La Timonerie • 3, quai du Maroc • 68330 HUNINGUE +33 (0)3 89 89 70 20 accueil.pev@ville-huningue.fr

## ATTESTATION PARENTALE PRÉ-REOUIS

MINEUR	
+ d'infos sur huningue.fr	
Je soussigné	(nom, prénom) :
Adresse :	
Tél en cas d'u	rgence : ou
agissant en ta	ant que □PERE □MERE □TUTEUR
Autorise mon	enfants (nom, prénom) :né(e) le :
•	atisfait notamment aux prérequis suivants : il sait nager au moins 25 mètres et s'immerger, il n'est sujet à aucune contre-indication médicale pour la pratique d'activités d'eau vive, il est assuré en responsabilité civile et en dommages corporels. il a pris connaissance des conditions générales et les accepter, (informations disponibles sur https://www.ville-huningue.fr/fr/securite-eaux-vives/ et affichées à l'accueil).
Date : /	/ Signature :
QUELLE TENUE SUR L'EAU ?	
Obligatoire	Gilet de sauvetage, casque et chaussons néoprène. (fournis pour les prestations encadrées ou les locations).

Conseillé Par beau temps : short ou bermuda, tee-shirt et crème solaire.

Par mauvais temps : combinaison néoprène, coupe-vent (fournis pour les prestations encadrées et locations)

Déconseillé Le port de lunettes (sauf serre-lunettes), de lentilles.

Cette attestation, obligatoire pour accéder à la rivière, est conservée 12 mois par le service gestionnaire du Parc des eaux vives. Les informations recueillies ne sont transmises à aucun tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au règlement européen (RGPD 2016/678), vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données de la Mairie de Huningue: dpo@ville-huningue.fr.